



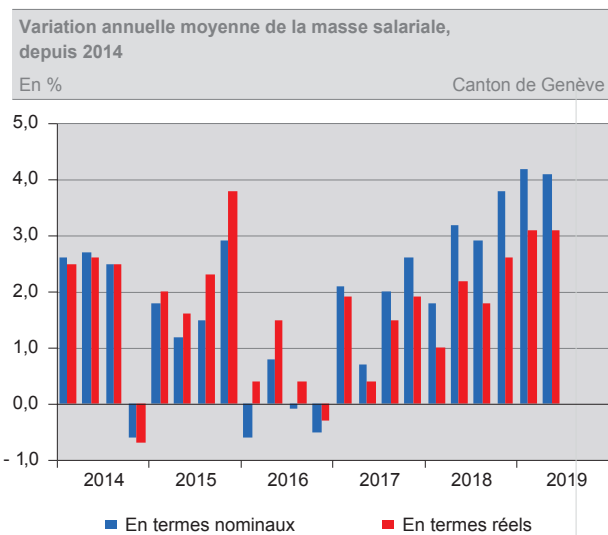
N° 18 – AOÛT 2019

INFORMATIONS STATISTIQUES

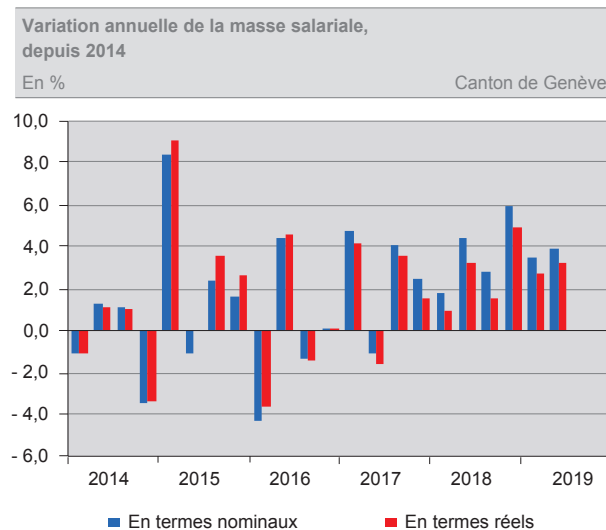
MASSE SALARIALE VERSÉE DANS LE CANTON DE GENÈVE : SITUATION AU TERME DU 2^e TRIMESTRE 2019

Au deuxième trimestre 2019, la masse salariale versée dans le canton de Genève continue sa croissance entamée début 2017. En variation annuelle moyenne (variation entre les quatre derniers trimestres et les quatre trimestres qui les précèdent), elle progresse de 4,1 % en termes nominaux (+ 3,1 % en termes réels).

Par rapport au deuxième trimestre 2018, en une année, la masse salariale augmente de 3,9 % en termes nominaux (+ 3,2 % en termes réels). Précisons que les résultats trimestriels sont par nature plus volatils que les chiffres annuels et n'ont ainsi qu'une valeur indicative.



Source : Office cantonal de la statistique



Source : Office cantonal de la statistique

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE, DEPUIS 2015

T 01

CHIFFRES TRIMESTRIELS, EN %

CANTON DE GENÈVE

	Variation annuelle moyenne (1)		Variation annuelle (2)	
	En termes nominaux	En termes réels	En termes nominaux	En termes réels
2015				
1 ^{er} trimestre	1,8	2,0	8,4	9,1
2 ^e trimestre	1,2	1,6	- 1,1	- 0,1
3 ^e trimestre	1,5	2,3	2,4	3,6
4 ^e trimestre	2,9	3,8	1,6	2,6
2016				
1 ^{er} trimestre	- 0,6	0,4	- 4,4	- 3,7
2 ^e trimestre	0,8	1,5	4,4	4,6
3 ^e trimestre	- 0,1	0,4	- 1,4	- 1,5
4 ^e trimestre	- 0,5	- 0,3	0,1	0,1
2017				
1 ^{er} trimestre	2,1	1,9	4,8	4,2
2 ^e trimestre	0,7	0,4	- 1,1	- 1,6
3 ^e trimestre	2,0	1,5	4,1	3,6
4 ^e trimestre	2,6	1,9	2,5	1,5
2018				
1 ^{er} trimestre	1,8	1,0	1,8	0,9
2 ^e trimestre	3,2	2,2	4,4	3,2
3 ^e trimestre	2,9	1,8	2,8	1,5
4 ^e trimestre	3,8	2,6	6,0	4,9
2019				
1 ^{er} trimestre	4,2	3,1	3,5	2,7
2 ^e trimestre	4,1	3,1	3,9	3,2
3 ^e trimestre				
4 ^e trimestre				

(1) Variation entre les quatre derniers trimestres et les quatre trimestres qui les précèdent.

(2) Variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

Source : Office cantonal de la statistique

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

L'enquête sur les salaires versés dans le canton de Genève est réalisée trimestriellement depuis 1980 par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Cette enquête permet de calculer la masse salariale du canton de Genève à partir des cotisations AVS-AI-APG des salariés enregistrées par sept caisses de compensation, d'informations provenant de trois administrations fédérales présentes à Genève ainsi que d'un certain nombre de grandes entreprises du secteur privé qui ne cotisent pas aux caisses susmentionnées.

Certaines entreprises actives dans le canton de Genève, qui ne cotisent à aucune des sept caisses de compensation et qui ne sont pas interrogées directement, échappent à l'enquête. Les organisations internationales gouvernementales restent également en dehors du champ.

L'enquête ne couvre donc pas la totalité des salaires versés dans le canton. De plus, les résultats peuvent comprendre, dans une moindre mesure, les salaires versés par des établissements sis hors canton.

L'OCSTAT établit, pour chaque trimestre, une masse salariale dont les évolutions sont présentées sous forme de variations annuelles. Les variations exprimées en termes réels correspondent aux valeurs nominales déflatées au moyen de l'indice genevois des prix à la consommation.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Salaires et revenus du travail : http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=03_04

Département des finances et des ressources humaines

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Hervé Montfort

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2019. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 18 – AOÛT 2019

16.08.2019



Statistique Genève